

# CVTech AAB OUVERTURE DE COMPTE

DOSSIER CONFIDENTIEL UNE FOIS COMPLÉTÉ

**S.V.P. Compléter les 2 pages et les signer.**

Nom du commerce \_\_\_\_\_ Enr.  Inc.  Ltée

Nom légal du commerce \_\_\_\_\_

Adresse (facturation) \_\_\_\_\_ Téléphone ( ) \_\_\_\_\_

Ville, Province \_\_\_\_\_ Télécopieur ( ) \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Adresse (expédition) \_\_\_\_\_ Web \_\_\_\_\_  
Si différente de ci-dessus

\_\_\_\_\_ # NEQ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ # T.P.S. \_\_\_\_\_

Nombre d'années sous actuel prop. \_\_\_\_\_ # T.V.Q. \_\_\_\_\_

Secteur d'activité \_\_\_\_\_ Volume d'achat estimé \$ \_\_\_\_\_ Nombre d'employés \_\_\_\_\_

1 Institution Financière \_\_\_\_\_ Téléphone ( ) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ # Compte \_\_\_\_\_ Contact \_\_\_\_\_

2 Institution Financière \_\_\_\_\_ Téléphone ( ) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ # Compte \_\_\_\_\_ Contact \_\_\_\_\_

<u>Nom propriétaire / dirigeant</u>	<u>Tél. pers.</u>	<u>Date naissance</u>	<u># Ass. social</u>
_____	( ) _____	___/___/___	___/___/___
_____	( ) _____	___/___/___	___/___/___
_____	( ) _____	___/___/___	___/___/___

**Principaux fournisseurs (4) dans votre secteur d'activité**  
 INDIQUEZ LE NUMÉRO DU FOURNISSEUR

Nom _____	Nom _____
Téléphone ( ) _____	Téléphone ( ) _____
Télécopieur ( ) _____	Télécopieur ( ) _____
Nom _____	Nom _____
Téléphone ( ) _____	Téléphone ( ) _____
Télécopieur ( ) _____	Télécopieur ( ) _____

Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

*Suite: Clauses et conditions page 2*

**VEUILLEZ IMPRIMER ET RETOURNER PAR FAX AU 418-335-5613**

### 1. PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES

Le vendeur conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement final du prix de vente. Toute réclamation, manque ou erreur doit être faite dans les 15 jours de la date de la facture.

### 2. DÉFAUT DE PAYER

Advenant le défaut de payer le prix conformément aux conditions de paiement stipulées au paragraphe ci-après, le vendeur pourra exiger le paiement de tout solde dû sur le prix de vente, soit reprendre possession des marchandises vendues, sans avis ou procédures judiciaires, le client y consentant à l'avance, sans aucune indemnité, ni remise des sommes reçues sur le prix de vente.

### 3. RETOUR DE MARCHANDISES

Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans une autorisation de la part du vendeur. De plus, des frais administratifs équivalent à 15% du prix de vente de telle marchandise seront exigés du client.

### 4. TERME RÉGULIER

Net 30 jours, ou selon convention entre les parties.

### 5. INTÉRÊTS

Tout compte passé dû portera intérêt au taux de 24% l'an (2% par mois) calculé mensuellement.

### 6. OBJET

Les conditions ci-dessus s'appliqueront à toutes les transactions relatives à l'achat de marchandises à intervenir entre parties pendant toute la durée de leurs relations d'affaires.

### 7. CONVENTION DE CRÉDIT

Les parties conviennent d'un commun accord, que la détention par le vendeur d'un "Fac-similé (copie Fax)" du contrat de crédit dûment complété et signé par l'acheteur, constitue une preuve d'engagement irréfutable, au même titre que si le vendeur détenait la copie de contrat de crédit originale.

### 8. RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

Lorsqu'il s'agit d'une corporation, la personne signant pour celle-ci s'engage de plus personnellement par le fait de cette seule signature, conjointement et solidairement avec cette corporation, envers le vendeur, pour toutes les obligations découlant des achats effectués suite à la présente demande d'ouverture de crédit et renonce à tout bénéfice de discussion et division.

### 9. AUTORISATION INFORMATION DE CRÉDIT

Le client par la présente demande l'ouverture de son compte-client, autorise le vendeur, ses employés, officiers ou représentants, à obtenir les informations le concernant.

### 10. DOMMAGES-INTÉRÊT

Si dans l'hypothèse où le client faisait défaut de respecter l'une quelconque des obligations par lui assumées en vertu des présentes, le vendeur devrait avoir recours aux services d'un avocat pour la protection de ses droits ou pour les faire valoir, le client s'engage à payer au vendeur, une somme additionnelle équivalente à 15% de tout solde qui serait alors dû, à titre de dommages-intérêt liquidés, à moins qu'un texte de loi ou règlement ne l'en dispense, par la présente clause s'appliquant également dans le cas où le compte serait mis en collection auprès d'une agence de recouvrement.

### 11. APPROBATION DE CRÉDIT

Le présent contrat de crédit prendra effet dès qu'il aura été approuvé par le service du crédit.

### 12. ÉLECTION DE DOMICILE

Le client consent à ce que pour toute poursuite à ce contrat ou aux marchandises vendues ainsi que l'exécution de toutes les obligations en vertu de la présente, les parties fassent élection de domicile dans le district judiciaire de Frontenac. Le client renonce aux droits qu'il pourrait avoir relativement à la juridiction des tribunaux de quelques autres districts de cette province.

*Je/nous avons lu et compris les conditions et les termes ci-haut mentionnés et je/nous consentons à nous y conformer.*

Signé à \_\_\_\_\_

ce \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature de la personne autorisée*

\_\_\_\_\_  
*Nom en lettre moulée*

*S.V.P. Annexer une copie de votre dernière déclaration annuelle fournie à l'inspecteur général des institutions financières (IGIF) ainsi qu'une copie de votre certificat d'enregistrement au ministère du revenu.*